

RECTORAT
DAREIC

Affaire suivie par :

Atilas CARDOZO
DAREIC

Tél : 0594272230

Mél : atilas.cardozo-
da-silva

Réf : 004/2025

Troubiran, route de
Baduel – BP 6011
97300 Cayenne

LE RECTEUR DE REGION
ACADEMIQUE

RECTEUR D'ACADÉMIE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

Cayenne, le 10 février 2025

A :

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement – Mesdames et
Messieurs les IEN de circonscription –
Mesdames et Messieurs les
conseillères pédagogiques
départementales de langues vivantes
– Mesdames et Messieurs les IA – IPR
de langues vivantes

Objet : Programme des Assistants de Langue Vivante étrangère – année scolaire
2025-2026

Référence : [Circulaire du 18-8-2023 – Bulletin Officiel N°35 du 21 septembre 2023](#)

Dans le cadre du programme d'échange d'assistants de langues vivantes étrangères en France (ALVE), nous communiquons que la plateforme ADELE est ouverte aux demandes pour l'année scolaire 2025-2026. Les équipes pédagogiques souhaitant accueillir un ou plusieurs assistants peuvent désormais déposer leur demande via la plateforme ADELE, en renseignant les rubriques « projet pédagogique et conditions matérielles de l'accueil » et « demandes de poste », conformément aux modalités précisées dans le [Bulletin Officiel N° 35 du 21 septembre 2023](#).

Ce programme renforce l'un des objectifs de notre projet académique « Intégrer pleinement les dimensions multiculturelles et multilingues », il contribue au développement du plurilinguisme en favorisant l'apprentissage des langues et en offrant aux élèves des échanges authentiques avec des locuteurs natifs. Il enrichit également leur culture générale en leur permettant de découvrir d'autres horizons et d'élargir leur ouverture d'esprit. Enfin, il améliore leurs compétences communicatives en leur offrant des occasions concrètes de pratiquer la langue cible.

L'objectif du programme est de permettre aux assistants de se familiariser avec la langue et la civilisation du pays d'accueil tout en apportant à l'établissement l'authenticité de leur langue et la richesse de leur culture.

Les spécificités de l'assistant lui permettent d'encourager les élèves à s'exprimer oralement, d'apporter une dimension ludique à l'apprentissage et de débattre de thèmes socioculturels susceptibles d'intéresser des enfants et des adolescents.

Missions principales de l'assistant de langue :

- Pratique de la langue orale avec les élèves aux côtés du professeur ;

- Participation à diverses activités éducatives de l'établissement ;
- Contribution à des enregistrements authentiques destinés à enrichir les collections audiovisuelles des écoles et/ou des établissements ;
- Participation à la mise en œuvre des projets pédagogiques ;
- Animation d'un club de langue.

Les candidatures seront ouvertes sur la plateforme ADELE jusqu'au vendredi 04 avril 2025.

Tout dossier incomplet ou déposé après cette date ne sera pas instruit.

Afin de répondre aux nombreuses demandes pour une dotation limitée, il est essentiel de détailler dans le projet pédagogique **les conditions d'accueil, notamment les solutions de logement, ainsi que les modalités d'intégration et d'exploitation des compétences de l'assistant en lien avec le projet d'établissement.**

La répartition des postes sera arrêtée à l'issue de la commission DAREIC en concertation avec les Inspecteurs académiques de langues vivantes. La notification aux établissements retenus sera effectuée par la DAREIC **dès le mois de juin 2025.**



Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général de Région Académique

Emmanuel HENRY

Le Recteur